



## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal d'Écublens

Vendredi 15 octobre 2010 à 20h.

Grande salle du Motty

---

Séance ouverte à 20 h 00.

**Présidence:** M. Jean-Michel BARBEY, Président du Conseil communal.

Appel: 60 membres présents lors de l'appel.  
15 personnes excusées:  
Mmes et MM. Philippe Boissenot, Micheline Brülhart, Francine Bruni, Philippe Chevalley, Jean-François Ducret, Olivier Genton, Jorge Ibarrola, Afonso Izzo, Ariane Légeret, Elisabeth Masson, Jacques Neiryck, Eric Poget, Jean-Luc Roggo, Philippe Turin, Francesco Volpi.  
Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### ORDRE DU JOUR

Appel.

Communications présidentielles.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 24 septembre 2010.
3. **Préavis 22/2010**  
Arrêté communal d'imposition pour les années 2011 – 2012.  
  
*Commission des finances selon le plan des séances du 2ème semestre 2010.*
4. Communications municipales
5. Divers et propositions individuelles.

### COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

Après avoir salué la Municipalité, le Conseil, M. le Secrétaire suppléant, notre Huissier, le technicien et le public, M. le Président communique à l'assemblée les informations suivantes:

En préambule, je tiens à remercier tous les participants à la sortie du Conseil du 4 octobre dernier pour leur bonne humeur. J'ai eu beaucoup de plaisir à vous faire découvrir ma commune d'origine et j'espère que les visites du Haras national et du Musée de l'Aviation vous ont intéressées.

### **Au chapitre de la correspondance :**

En date du 24 septembre, la Municipalité nous a confirmé les dates des Conseils pour le premier semestre 2011, les dates des élections communales 2011 et autres scrutins 2011. Notre secrétaire Michel Häusermann vous a joint la liste de ces différentes dates avec le PV de la dernière séance du Conseil.

Je vous donne lecture de la lettre de la Municipalité datée du 8 octobre. (annexe 1)  
Cette présentation aura lieu 15 minutes après la clôture de la séance du Conseil de ce soir.

### **Au chapitre des votations :**

Je vous rappelle les résultats des votations pour Ecublens du 26 septembre dernier.

#### **Votation fédérale.**

Objet : Assurance chômage

Participation : 38,36 %

Suffrages exprimés : oui 732, non 1192, nuls 3, blancs 41

#### **Votations cantonales.**

Objet : Fusion de communes

Participation : 38,36 %

Suffrages exprimés : oui 1607, non 237, nuls 5, blancs 119

Objet : Juridiction bail

Participation : 38,36 %

Suffrages exprimés : oui 701, non 1185, nuls 2, blancs 80

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce dépouillement. Merci également aux scrutateurs du bureau de vote et à l'huissier suppléant pour leur travail.

### **Au chapitre des représentations :**

Le 28 septembre, je me suis rendu dans les locaux du SDOL pour la traditionnelle rencontre entre les dirigeants du SDOL et les présidents des Conseils communaux du district de l'ouest lausannois.

Le 4 octobre, j'ai représenté le Conseil à la revue du SDIS Chamberonne. J'ai beaucoup apprécié l'exercice qui s'est déroulé dans le magnifique cadre de la place du débarcadère à St-Sulpice.

Le 14 octobre, j'ai participé à la première édition du prix PCL/ECAL de la création graphique.

### **Manifestations à venir**

12 et 13 octobre – 32<sup>ème</sup> Troc-Ski à la grande salle du Motty.

30 octobre – 15h, grande salle du Motty, film de Samuel Monachon proposé par Ecublens Animation.

5 novembre – de 17h à 19h, la nuit des contes à la bibliothèque communale.

18 novembre – Prochain conseil communal.

### **POINT 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**M. le Président** ouvre la discussion, elle n'est pas demandée. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### **POINT 2. APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE DU 24 septembre 2010.**

**M. le Président** ouvre la discussion, elle n'est pas demandée. Le PV est accepté à l'unanimité. Des remerciements sont adressés au Secrétaire pour son travail.

### **POINT 3. PREAVIS No 22/2010 – Arrêté communal d'imposition pour les années 2011-2012.**

Lecture du rapport de la Commission des finances par M. Jean-Louis Radice.  
(Ce rapport peut être obtenu auprès du Greffe ou du soussigné, d'autre part il est en ligne sur le site ecublens.ch).

**M. le Président** propose d'ouvrir la discussion sur chaque article et chaque point de l'arrêté d'imposition, puis sur le préavis en général. Il demande à l'Assemblée s'il y a des oppositions à ce mode de faire. Ce n'est pas le cas, aussi **M. le Président** ouvre la discussion.

#### **Article premier – points 1 à 11**

La discussion n'est pas demandée.

#### **Article 2 - points 12 et 13**

La discussion n'est pas demandée.

**M. le Président** ouvre la discussion sur l'ensemble du préavis.

La discussion n'est pas demandée.

**M. le Président** nous relit les conclusions du préavis.

Au vote **le Préavis 22/2010 est accepté** à une large majorité, il y a 1 avis contraire et 2 abstentions.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N°22/2010;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

D'approuver l'arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour les années 2011 et 2012 tel que présenté par la Municipalité, selon le texte ci-joint.

L'approbation du Conseil d'Etat demeure réservée.

#### **POINT 4 – COMMUNICATIONS MUNICIPALES.**

**M. le Président** ouvre la discussion sur ces communications.

##### **Point 1. Réception des terrains de sports du Corset.**

La discussion n'est pas demandée.

##### **Point 2. Marché du SDOL – Salle du Polynôme de l'EPFL.**

**M. François Massy, Municipal** nous rappelle qu'il y aura une visite guidée pour les membres du Conseil communal le vendredi 12 novembre à 17h et les personnes intéressées à cette visite voudront bien s'inscrire auprès du Secrétaire du Conseil à l'issue de la séance.

##### **Point 3. Galerie du Pressoir.**

La discussion n'est pas demandée.

#### **POINT 5 – DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.**

**M. Michel Miéville** souhaite déposer une interpellation. Celle-ci figure en annexe no 2 du présent. PV.

**Madame Pascale Manzini, Municipale** répond que ceci n'est pas du ressort de la Municipalité mais celui de la Direction des écoles à qui elle va transmettre cette interpellation.

**M. Pascal Conti** demande à la Municipalité quelles sont les nouvelles sur l'état d'avancement du Centre de Congrès.

**M. François Massy, Municipal** répond qu'il n'y a pas d'oppositions. Ce qui est encore en cours c'est la détermination du nombre de places de parc définitives par le Service de la mobilité du Canton de Vaud.

**M. Pascal Conti** souhaite rappeler aux Membres du Conseil de bien maintenir la main levée lors des votes afin de faciliter le comptage effectué par les scrutateurs.

**M. Christophe Cartier** s'inquiète de toujours voir les traverses du TSOL sur les zones de stationnement puisque les travaux sont terminés.

**M. Michel Farine, Municipal** répond que l'évacuation de ces traverses a été faite cette semaine.

**M. Christophe Cartier** souhaite déposer un vœu pour la Municipalité. Celui-ci figure en annexe no.3 du présent PV.

**Mme Danièle Petoud Leuba, Municipale** répond que ce problème est connu et qu'elle en a déjà parlé avec le Président du VBC. Une réponse écrite sera donnée prochainement.

**M. Alain Blanchoud** demande la parole. Son intervention est relatée ci-dessous dans son intégralité et le vœu qui lui est lié figure en annexe no 4 du présent PV.

Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Ce matin je suis passé sur l'avenue du Tir Fédéral à l'heure de la rentrée des classes et en même temps que le TSOL arrivait sur un de ses arrêts.

J'ai été consterné de voir que les élevés et même certaines « grandes personnes » traversaient la route en dehors des passages piétons qu'ils zigzaguaient entre les voitures pour passer de l'autre côté de la chaussée sans attendre la permission donnée par la signalisation lumineuse mise en place à leur intention.

Lors du dernier Conseil à ma question concernant la sécurité mise en place pour le centre socioculturel la Municipalité a répondu que la question avait été étudiée et qu'elle pensait que la mise en place de caméra fixe n'était pas nécessaire ce que j'ai accepté.

Je suis pour la liberté de circulation et pour l'égalité devant les lois et donc devant les décisions municipales si elles sont justifiées par un examen.

J'aimerais donc aujourd'hui m'insurger contre l'injustice que la Municipalité a cautionnée en acceptant de mettre en place des radars fixes supplémentaires sur notre commune et principalement l'objet de mon indignation sont les deux caméras-radars fixes installées dernièrement sur le Tir Fédéral.

L'arrivée de radars fixes ne pénalise que les automobilistes, qui sont décidément des pompes à fric. Les radars ne se déclenchent que pour les véhicules automobiles, ni les vélos qui ne respectent pas la signalisation lumineuse ni les piétons qui traversent au rouge ne se font flasher je trouve cela profondément injuste.

Comme nous le répètent assez souvent nos pandores « nul n'est censé ignorer la loi » et afin de rétablir une égalité tant demandée par le lobby cycliste et les partis de gauche lorsqu'il s'agit de mettre en place des pistes cyclables ou des places, toujours gratuites bien sûr, de parcage pour leurs chers vélos j'aimerais donc émettre un vœu à la Municipalité. (annexe 4)

**M. le Président** poursuit la discussion, elle n'est plus demandée, elle est close.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Président** nous rappelle que dans 15minutes aura lieu la présentation des « Quartiers solidaires » par M. Philippe Urfer, il clôt la séance en souhaitant à tous un excellent week-end.

**Il est 20 h 40**

Ecublens, le 3 novembre 2010

Le Président

Le Secrétaire

Jean-Michel Barbey

Michel Häusermann

Annexes: mentionnées (4)